



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grèves

Question au Gouvernement n° 703

Texte de la question

BACCALAURÉAT

M. le président. La parole est à M. Pierre-Christophe Baguet, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Pierre-Christophe Baguet. Monsieur le ministre délégué à l'enseignement scolaire, nous sommes à moins de quarante-huit heures des premières épreuves écrites du baccalauréat. Après des annulations d'examens universitaires, avec des déclarations de plus en plus alarmistes et des menaces de plus en plus précises dont les médias se font l'écho, l'inquiétude des candidats et de leurs familles est grande. Pouvez-vous nous dire quelles mesures vous comptez prendre pour assurer légitimement le déroulement de cet examen dans les meilleures conditions, et rassurer ainsi les candidats et leurs familles ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.

M. Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire. Monsieur Baguet, même dans les années tranquilles, l'organisation du baccalauréat relève de l'exploit, avec 628 000 candidats, 4 000 sujets différents, 4 millions de copies qui circulent, et ce dans 71 pays différents, au même moment. La structure est extrêmement complexe et fragile et les mouvements de ces dernières semaines risquent de rendre les choses encore plus difficiles.

Cette année, nous craignons que des éléments incontrôlés tentent d'empêcher les élèves d'accéder normalement aux centres d'examens, que les grèves se prolongent et que des professeurs refusent de corriger ou de surveiller les épreuves.

M. Luc Ferry et moi-même avons évidemment pris des dispositions. Nous avons mis en place, au sein du ministère, une structure qui, à partir du 12 juin, site par site et heure par heure, gèrera les difficultés qui se présenteraient,...

Mme Martine David. Cela ne nous rassure pas !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. ... de manière à sécuriser les sujets, à garantir l'accès aux sites, à protéger les droits des élèves - que l'on ne saurait oublier *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française)* - et, le cas échéant, à disposer de sujets de secours. D'une manière générale, il s'agit de répondre aux difficultés au coup par coup. Monsieur le député, comme vient de le rappeler M. le Premier ministre, les organisations syndicales représentatives de ce pays ont pris conscience du risque et du scandale que représenterait le fait de prendre les élèves en otages à l'occasion de discussions sociales. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. François Liberti. C'est vous qui les prenez en otage !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. J'ajoute que la plupart des professeurs grévistes - et je leur rends hommage - ont assuré leurs cours en classe de terminale, ce qui montre bien qu'ils ont conscience de leur responsabilité vis-à-vis des jeunes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Enfin, la meilleure réponse aux menaces pesant sur le déroulement du baccalauréat, c'est celle du Premier ministre, qui nous a donné mission, à Luc Ferry et moi-même, ainsi qu'à MM. Sarkozy, Delevoye et Devedjian, de recevoir les organisations syndicales, de renouer avec elles le dialogue, de faire des propositions et, je l'espère, de mettre un terme, dès demain, à cette querelle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (9^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 703

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 juin 2003